

Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel de la région PACA		
AVIS N° 2023- 26		
Date : 07/12/2023	Objet : Travaux de construction d'une volière à Criquet de Crau dans la Réserve naturelle nationale des Coussouls de Crau (RNNCC) par le CEN PACA (13)	Vote* : favorable

Rappel du contexte :

Le dossier de demande de travaux en réserve est présenté par le CEN PACA.

Le Criquet de Crau *Prionotropis rhodanica*, endémique de la Crau connaît un fort déclin depuis une vingtaine d'années et fait l'objet d'un programme Life pour la période 2021-2025. Le bilan de son élevage et de sa réintroduction entre 2015 et 2022 montre que le cycle complet est obtenu en combinant un élevage ex-situ (pour les juvéniles) et in-situ (pour les stades précédents). Il est proposé de construire une volière solide à Calissane au côté des deux volières existantes, afin d'augmenter le nombre d'individus adultes dans l'élevage et de lancer les premiers tests de réintroduction.

La volière serait de 3 m de large, par 6 m de long et de 2 m de haut. Elle mobiliserait 1,35 m³ de béton.

Le Conseil Scientifique de la RNNCC a émis un avis favorable daté du 19 septembre 2023, sous réserve d'application de préconisations devant encadrer les travaux (limitation travail du sol détrempe, conservation des galets de surface, etc.).

Synthèse des échanges :

Le Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel (CSRPN) propose de suivre dans sa globalité l'avis du conseil scientifique de la RNNCC.

Le CSRPN s'interroge sur l'identification des prédateurs dans la volière. Le CEN PACA indique qu'un inventaire est effectivement prévu.

Il s'interroge également sur les objectifs à long terme de l'élevage. Le CEN PACA répond qu'il s'agit d'un élevage conservatoire. Après le Life en 2025, il faudra tirer les conclusions du dispositif et le faire évoluer en fonction des résultats et financements disponibles.

Le CSRPN PACA insiste sur la nécessité d'un protocole permettant d'identifier les causes de la mortalité des jeunes criquets et évoque la possibilité d'élevage à plus grande échelle hors de la Crau.

Avis 2023-26
Le CSRPN émet un avis favorable à la construction de la volière à Criquet de Crau dans la RNNCC

*Votants : 21 / favorables : 21 / défavorable : 0 / abstention : 0.

Le président du CSRPN : Patrick Grillas

